

Conseil d'établissement

Procès-verbal de la 4^e assemblée ordinaire du conseil d'établissement de la Formation générale des adultes tenue le 3 mai 2023 à 15 h 40 par vidéoconférence

| | | | |
|---------------------------------------|-----------|--|---|
| Étaient présents : | Messieurs | Sylvain Houle Éric Lunam Guillaume Malenfant-Robichaud | Conseiller pédagogique Directeur Enseignant |
| | Mesdames | Josiane Cossette | Enseignante |
| | | Marie-Ève Gauthier | Enseignante |
| Amélie Malenfant-Rodrigue | | Élève | |
| Isabelle Poulin | | Secrétaire | |
| Katty Racicot | | Sociocommunautaire | |
| Marie-Anick Roy | | Socioéconomique | |
| Gabrielle Thivierge Leonora Zarate | | Psychoéducatrice Élève | |
| Étaient absents : | Monsieur | Marc-Antoine Jolin-Brouillette | Élève |
| | Mesdames | Doris Blackburn | Socioéconomique |
| | | Lélia Côté | Élève |

1. Mot de bienvenue

La présidente et Éric Lunam souhaitent la bienvenue à toutes et à tous.

2. Présences et quorum

Le quorum est constaté.

3. Lecture et adoption du projet d'ordre du jour

La lecture de l'ordre du jour est effectuée par Marie-Anick Roy. Sylvain Houle propose l'adoption de l'ordre du jour et est secondé par Katty Racicot.

4. Question du public

Aucune question du public.

5. Correspondance

La direction générale du CSSOB a envoyé une correspondance adressée à l'ensemble du comité du conseil d'établissement concernant la composition du CÉ pour l'an prochain. La question sera abordée au point 12.

CÉ-2023-05-03 02 **6. Lecture et adoption du procès-verbal de la rencontre du 8 mars 2023**

La lecture du procès-verbal a été effectuée individuellement par les membres. Sylvain Houle propose son adoption. Il est secondé par Josiane Cossette.

7. Suivi du procès-verbal du 8 mars 2023

Déclaration d'intérêts des membres

Le document de dénonciation d'intérêt des membres des conseils d'établissement du CSSOB a été envoyé aux membres. Ceux-ci devront le signer et le remettre à la direction pour la prochaine rencontre de CÉ.

Formation obligatoire des membres du CÉ

Le lien Web pour visionner les capsules obligatoires a été envoyé aux membres. Ce sera impératif que tous les nouveaux membres les visionnent. Un document à signer sera remis à la dernière rencontre pour que chaque membre confirme qu'il a bien fait son devoir.

8. Rapport de trésorerie

Après un don de 300\$ aux paniers de Noël de la FGA et la remise d'une bourse de 250\$ lors du Gala reconnaissance de la FGA, il reste 350\$. Les membres prévoient un montant pour un souper lors de la prochaine rencontre et prendront ensuite la décision de dépenser le reste dans des articles scolaires ou autres.

9. Formation des membres du conseil d'établissement

Ce point a déjà été abordé au point 7, lors du suivi du procès-verbal de la dernière rencontre.

10. Retour sur le Gala

Les membres ont tous adoré le gala de cette année. Les élèves sont fiers d'eux. La particularité de ce gala fut la participation des élèves, tant pour annoncer les gagnants sur scène que pour leur prestation devant public. Nous avons reçu beaucoup de bons commentaires de la part des commanditaires et des membres de la communauté. Marie-Ève Gauthier remarque qu'il faudra repenser la distribution des bourses en francisation, à cause du nombre d'élèves de jour et de soir.

CÉ-2023-05-03 03 11. Demande de commandite

Les travaux de réfection de l'Entre-Deux au Centre l'Horizon vont bon train. Cependant, il y a un dépassement de coût d'environ 65 000\$. Éric Lunam demande la permission aux membres du CÉ pour faire une demande de commandite auprès de la caisse Desjardins ou Eldorado Gold Lamaque. En contrepartie, le commanditaire sera invité à la conférence de presse lors du dévoilement du nouvel Entre-Deux et une plaque au nom de la compagnie y sera érigée. La demande de commandite est adoptée par Marie-Anick Roy, secondée par Katty Racicot.

CÉ-2023-05-03 04 12. Frais chargés aux élèves

Éric Lunam annonce que les frais généraux passeront de 60\$ à 45\$. Donc, dès le 15 mai, les élèves qui s'inscrivent pour les sessions à venir paieront 15\$ pour les frais de matériel périssable et 30\$ pour les frais de services complémentaires. Les nouveaux frais sont adoptés par Marie-Anick Roy, secondée par Leonora Zarate.

CÉ-2023-05-03 05 13. Composition du conseil d'établissement

Éric Lunam affiche le document représentant la composition du conseil d'établissement 2022-2023, avec un total de 15 membres :

Membres représentants élèves : 4

Membres représentants personnel professionnel : 2

Membre représentant personnel soutien : 1

Membres représentants personnel enseignant : 4

Membres représentants socioéconomique et sociocommunautaire : 2

Membres représentants entreprises : 2

Sylvain Houle remarque que seulement trois membres du personnel enseignant ont été nommés comme membres cette année. Le comité adopte à l'unanimité la même composition pour 2023-2024.

14. Acte d'établissement

La FGA possède présentement quatre centres, en plus de quelques locaux prêtés par la Polyvalente le Carrefour. Cependant, dès la rentrée des classes en septembre, le Centre de services scolaire aura besoin des locaux de l'établissement La Passerelle pour y loger les groupes de la maternelle 4 ans de l'école St-Sauveur. Ceci implique une grosse perte de financement pour la FGA. En attente d'une réponse de la direction générale pour une possible relocalisation de nos élèves dans les locaux d'une autre école du CSSOB, le CÉ sera amené à approuver l'acte d'établissement lors de la prochaine rencontre.

15. Souper du CÉ

Le souper est planifié pour le mercredi 7 juin à 17h30 pour le moment. Il faut vérifier avec tous les membres auparavant pour que le quorum soit atteint. Si ce n'est pas possible, la date de la rencontre sera modifiée et les membres en seront informés. Le choix du menu reviendra à Éric Lunam.

16. Affaires diverses

Aucun point à traiter.

17. Évaluation de la rencontre

Une belle rencontre qui s'est bien déroulée, avec plusieurs éléments positifs.

18. Date de la prochaine rencontre

La prochaine rencontre est prévue le 7 juin 2023, exceptionnellement à 17 h 30.

cÉ-2023-05-03 06 19. Levée de l'assemblée

Il est proposé par Gabrielle Thivierge, secondée par Amélie Malenfant-Rodrigue, de lever la séance. Il est 16 h 36.

Éric Lunam
directeur

Marie-Anick Roy
présidente

ÉL/MAR/ip

2023-05-03